

CERCLE DE SILENCE DE TOULOUSE

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 28 octobre 2025 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole.

Venez nombreux et invitez vos amis à nous rejoindre !

Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse ! Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique, et aussi à la mairie de Toulouse.

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 26 septembre 2025 obtenues grâce à la CIMADE

- les travaux du centre de rétention vont commencer en novembre et devraient durer environ 1 an.
- un retenu originaire d'Azerbaïdjan a été placé au CRA ; il a un fils de 4 ans placé à l'ASE, la mère ayant des graves problèmes de santé ; il est le seul à avoir des droits de visite toutes les semaines. Malgré le lien avec son fils, la préfecture l'a placé au centre de rétention et le juge ne l'a pas libéré pour le moment. Il a une promesse d'embauche et un hébergement stable chez un compatriote.
- on constate toujours des placements de personnes originaires d'Algérie alors qu'aucune expulsion n'a lieu en raison de la brouille diplomatique entre la France et l'Algérie.
- deux Ukrainiens ont été placés au centre de rétention...
- petit point sur les colis que les familles envoient aux retenus qui sont de plus en plus souvent refusés (uniquement les gâteaux en sachets individuels, pas de boissons, colis de la poste uniquement, taille L, 5kg maximum, etc.)

Une soirée est organisée au théâtre du Grand Rond, le 18/11 à 19h pour la deuxième année consécutive, en ouverture du festival Migrant'scène : il s'agit de la cérémonie des Charter Awards, où des prix sont remis aux préfectures pour leurs pratiques en droit des étrangers.

Décision du Conseil Constitutionnel n°2025-1172 QPC du 16 octobre 2025

Le Conseil constitutionnel a jugé que l'objectif de lutte contre l'immigration irrégulière est de nature à justifier que l'administration soit autorisée à réitérer le placement en rétention d'un étranger sur le fondement d'une même décision d'éloignement. Toutefois, appliquant une jurisprudence constante et assurant le respect de l'article 66 de la Constitution, il censure avec effet différé les dispositions permettant de réitérer sans limite le placement en rétention d'un étranger. Le Conseil constitutionnel donne donc un an au législateur pour prévoir les garanties légales manquantes.

Information provenant de la CIMADE

Les derniers décrets de la loi asile et immigration prévoient, à partir du 1er janvier 2026, de rehausser les exigences en français pour obtenir un titre de séjour durable ainsi que la naturalisation. Désormais, il sera exigé pour l'obtention de la carte de séjour pluriannuelle un diplôme de niveau A2 dit intermédiaire (niveau attendu en LV1 au collège), un niveau B1 dit avancé (niveau attendu en LV1 au lycée) pour la carte de résident et un niveau B2 dit indépendant (niveau de français exigé aux personnes étrangères pour rentrer à l'université) pour la demande de naturalisation.

Plus de détails sur <https://www.lacimade.org/presse/action-en-justice-contre-letat-pour-que-lapprentissage-de-la-langue-francaise-pour-les-etrangers-ne-soit-pas-dematerialise/>

Quelques nouvelles récentes données par le journal Le Monde

Devant la commission des lois, mardi 21 octobre, **le Ministre de l'intérieur L. Nunez a présenté sa feuille de route pour les mois à venir** : en matière de lutte contre l'immigration irrégulière, il s'est dit ainsi résolu à « appliquer une politique de fermeté » visant à « l'augmentation des reconduites coercitives à la frontière » et à « **aboutir très rapidement à 3000 places en CRA » (contre 2000 actuellement)**. (Le Monde du 23/10/2025 page12).

L'Espagne stimule sa croissance grâce à l'immigration

A rebours d'une Europe obsédée par la fermeture, l'Espagne affiche un visage singulier. Son économie tourne à plein régime, 2,6% de croissance estimée pour 2025, ... dopée par une immigration massive, venue en grande partie d'Amérique latine. Une vague migratoire assumée, encouragée par le gouvernement du premier ministre socialiste Pedro Sanchez. (Le Monde du 22/10/2025 page 28).

Le sociologue Daniel Véron, auteur du livre « **Le Travail migrant, l'autre délocalisation** » (Editions La Dispute, 2024), lauréat du prix « Penser le travail 2025 » souligne les contradictions fondamentales qui structurent les politiques migratoires françaises depuis cent cinquante ans. La présence des travailleurs étrangers est soumise à la fois à un rejet social, souvent violent, et à un appétit économique, toujours insatiable, pour cette main d'œuvre. C'est précisément le rejet social dont les personnes étrangères sont l'objet qui rend leur force de travail si attrayante économiquement. Autrement dit, leur vulnérabilité sociale, économique et administrative produit des conditions matérielles de vie les contraignant à accepter des conditions de travail, d'emploi et de salaire dégradées. (Le Monde du 15/10/ 2025 page 27)

Nous espérons que votre santé est bonne, que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse